

ÉCONOMIE

Avril 2019

Les collectivités entrepreneuriales

Les meilleurs endroits au Canada pour démarrer ou faire croître une entreprise en 2018

*Ted Mallett, vice-président et économiste en chef**Andreea Bourgeois, analyste principale*

Les êtres humains sont des êtres sociaux. Il n'est donc pas surprenant qu'ils cherchent à vivre en communautés. Ce désir de se regrouper engendre la formation et la croissance d'agglomérations, de villes et de villages là où les occasions se présentent : ressources naturelles à proximité, possibilité de faire des économies d'échelle dans la production de biens et de services, position avantageuse le long d'une route commerciale, etc. Si les conditions sont bonnes, certaines de ces collectivités peuvent se transformer en immenses centres urbains servant une population diverse dont les besoins sont de plus en plus vastes. Le phénomène inverse peut néanmoins se produire si les avantages économiques s'épuisent ou migrent vers des endroits plus accueillants.

En règle générale, c'est l'état de l'économie qui dicte l'essor et le déclin des villes. Toutefois, beaucoup de municipalités semblent croire que l'économie locale est leur chasse gardée, alors qu'elles n'en sont que la structure administrative. Dans les faits, elles ne contrôlent que certains des leviers garants du bon fonctionnement des villes. Or, l'usage qu'elles font de ces leviers peut avoir un effet décisif sur les entreprises locales et les résidents. Selon leurs règlements, leurs politiques d'imposition et leurs normes de service, les administrations municipales peuvent soit stimuler l'activité économique, soit étouffer l'entrepreneuriat et la création d'emplois.

Bien que les municipalités puissent influencer l'activité économique locale, elles n'ont habituellement pas les moyens de le faire directement. Elles ont besoin d'entrepreneurs locaux qui, en investissant temps et argent, prennent les choses en main. Ainsi, c'est la somme de leur travail entrepreneurial qui crée une économie florissante. Quand les administrations municipales fixent des taux d'imposition concurrentiels et des tarifs justes pour les licences et les permis, et quand les règlements municipaux sont simplifiés et bien pensés, les résidents et les propriétaires d'entreprise sont plus enclins à investir.

Ce rapport annuel, qui en est à sa dixième édition, examine les caractéristiques entrepreneuriales des principales villes canadiennes. Nous recueillons un large éventail de données pour tenter d'évaluer le niveau de dynamisme de chaque collectivité, que nous ramenons ensuite à une même échelle de comparaison. Même si nous faisons des classements de villes, nous n'essayons pas de définir un concept unique d'entrepreneuriat ou de réussite. Nous tentons plutôt de faire ressortir les forces et les faiblesses entrepreneuriales relatives des grandes villes sur la gamme complète des mesures. Aucune ville n'a que des points forts, mais chacune se démarque dans au moins une catégorie, relativement parlant.

Il apparaît évident que les signes les plus sûrs d'une ville dynamique sur le plan entrepreneurial sont une **forte concentration d'entrepreneurs** et un **taux élevé de démarrages d'entreprises**. Il est également important que les chefs d'entreprise aient un **niveau d'optimisme et de réussite élevé** dans le cadre de leurs activités commerciales. Comme la présence de bonnes politiques publiques est aussi un élément essentiel, on doit **s'assurer que les politiques fiscales et réglementaires de l'administration municipale sont favorables**.

En ce qui concerne les villes ayant une population d'environ 20 000 habitants ou plus, la FCEI a mis au point une liste de 13 indicateurs. Elle s'est appuyée sur les sources de Statistique Canada (données publiées et totalisées de façon personnalisée) et les perspectives sur un sondage réalisé auprès de ses membres, propriétaires de petites et moyennes entreprises (PME), qui sont plus de 110 000 d'un bout à l'autre du Canada.

Signalons que la définition de « ville » fait ici référence à la région économique plutôt qu'aux frontières municipales. En d'autres termes, nous examinons l'ensemble de la zone urbaine (bassin d'emplois) locale, sans nous limiter à la ville centre. Cela permet de brosser un portrait plus réaliste de l'activité entrepreneuriale, surtout dans les régions où des municipalités distinctes présentent une certaine continuité urbaine. Pour ce faire, nous nous basons sur les définitions d'« agglomération de recensement » (AR) et de « région métropolitaine de recensement » (RMR) en usage à Statistique Canada.

Les 13 indicateurs sont regroupés en trois grandes catégories :

- **La présence** est une représentation de l'importance et de la croissance de l'entrepreneuriat.
- **Les perspectives** font référence aux indicateurs associés à l'optimisme et aux plans de croissance.
- **Les politiques** représentent les indicateurs associés aux mesures prises par les administrations municipales en matière d'imposition et de réglementation des entreprises.

Chacune des 13 séries de données est traduite en valeurs d'indice comprises entre 100 (la plus élevée) et 0 (la plus faible). Ces valeurs sont classées dans l'une des trois catégories, puis pondérées pour donner une note globale correspondant également à une valeur comprise entre 0 et 100. Les villes les mieux notées se situent autour de 75, alors que les plus mal notées avoisinent les 40.

Deux nouvelles variables se sont ajoutées en 2018 : les revenus des travailleurs autonomes et le ratio d'impôt foncier provincial (aussi appelé « taxe scolaire »). L'une des variables de 2017 - la satisfaction à l'égard de la vie - a été retirée. Par conséquent, les notes et le classement de 2018 ne sont pas en tous points comparables à ceux des années précédentes.

Résultats

Résultats globaux

Le classement de cette année rend compte de la progression observée dans les trois grands domaines de comparaison : l'économie, la démographie des entreprises et les politiques gouvernementales. Au cours de l'année écoulée, il y a eu un net regain d'optimisme chez les chefs d'entreprise du Québec, ce qui a fait grimper dans le classement beaucoup de municipalités de la province.

Les données les plus récentes du Recensement de 2016 ont aussi apporté un nouvel éclairage sur le portrait de l'entrepreneuriat dans chaque région.

Enfin, les lois provinciales avantageuses adoptées par la Saskatchewan en 2017 ont contribué à réduire l'écart entre la taxation des immeubles résidentiels et commerciaux dans les villes de la province¹. De plus, la nouvelle *Loi portant sur la réforme du système de taxation scolaire*, adoptée au Québec en 2018, officialise une répartition égale du poids des taxes scolaires entre les bâtiments résidentiels et non résidentiels, sans compter qu'elle exempte de taxe scolaire la première tranche de 25 000 \$ d'évaluation foncière et établit seulement 17 régions de taxation scolaire en plus de l'île de Montréal. Chacune de ces 18 régions regroupe plusieurs commissions scolaires qui doivent désormais appliquer une seule taxe scolaire équivalente au taux le plus bas parmi ceux en vigueur durant l'année 2017-2018².

Dans les grands centres, les 10 premières places du palmarès sont occupées par quatre grandes villes du Québec, deux de l'Ontario, deux de la Saskatchewan et une de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. C'est Kelowna qui trône en tête du classement général des grandes villes canadiennes suivie par les quatre centres urbains québécois : Sherbrooke, Trois-Rivières, la banlieue de Montréal et Gatineau.

La banlieue de Toronto (qui s'étend d'Oakville à l'ouest, à Ajax à l'est et au lac Simcoe au nord) s'est classée sixième, tandis que l'autre centre urbain ontarien, la région de Kitchener-Waterloo-Cambridge, se situe au neuvième rang. Saskatoon et Regina ont monté respectivement au septième et huitième rang. La banlieue d'Edmonton se situe en dixième position.

Il n'est pas surprenant que les banlieues obtiennent généralement de bien meilleures notes que les grands noyaux urbains : les villes en périphérie des grands centres sont généralement plus propices au développement de nouvelles entreprises étant

1. Les municipalités de la Saskatchewan doivent maintenant baser leurs taux par mille résidentiels sur 80 % de la valeur évaluée, plutôt que 70 %. Les immeubles commerciaux demeurent taxés sur 100 % de leur valeur.

2. Projet de loi 166, Loi portant réforme du système de taxation scolaire.

donné leurs politiques publiques plus favorables, la faiblesse relative des coûts et l'accès néanmoins assez facile aux grands marchés.

Tableau 1
Notes globales des 10 premières grandes villes
(RMR de plus de 150 000 habitants)

	Note (/100)
1 Kelowna (C.-B.)	63,5
2 Sherbrooke (Qc)	61,9
3 Trois-Rivières (Qc)	61,2
4 Banlieue de Montréal (Qc)	60,9
5 Gatineau (Qc)	59,5
6 Banlieue de Toronto (Ont.)	59,0
7 Saskatoon (Sask.)	58,6
8 Regina (Sask.)	58,1
9 Kitchener-Cambridge-Waterloo (Ont.)	57,6
10 Banlieue d'Edmonton (Alb.)	57,0

Parmi les régions urbaines de taille moyenne, la concentration géographique est marquée au Québec et à l'Ouest. La championne de l'an dernier, Whitehorse, au Yukon, a gardé sa position en tête du classement, suivie de Winkler, au Manitoba. Les trois villes suivantes se situent au Québec : Victoriaville, Rimouski et Rivière-du-Loup. Deux autres villes québécoises, Saint-Georges et Val-d'Or, se sont également taillé une place au palmarès, au huitième et neuvième rang respectivement. La seule ville ontarienne, Collingwood, partage la sixième place avec la ville de Grande Prairie, en Alberta. Squamish, en Colombie-Britannique, complète la liste en dixième position.

Tableau 2
Notes globales des 10 premières villes moyennes
(RMR/AR de moins de 150 000 habitants)

	Note (/100)
1 Whitehorse (Yn)	75,0
2 Winkler (Man.)	69,7
3 Victoriaville (Qc)	68,3
4 Rimouski (Qc)	67,6
5 Rivière-du-Loup (Qc)	67,2
6 Collingwood (Ont.)	67,0
6 Grande Prairie (Alb.)	67,0
8 Saint-Georges (Qc)	66,9
9 Val-d'Or (Qc)	65,4
10 Squamish (C.-B.)	65,0

Pour voir le classement détaillé des 125 villes visées par l'étude, consulter le Tableau 9 de la page 10³. Étant donné que chaque ville a ses propres caractéristiques naturelles et avantages relatifs, il est utile d'analyser les résultats selon les trois grandes composantes définies ci-dessus.

Présence entrepreneuriale

Sur ce plan, les grands noyaux urbains obtiennent généralement une note élevée. Leurs économies diversifiées se caractérisent par de nombreux démarrages d'entreprises et un nombre de commerces par habitant supérieur à la moyenne, et ce, en raison de la multitude d'occasions inhérente à leur grand marché.

La région de Vancouver, autant la ville que les municipalités environnantes, est au premier rang des grands centres urbains canadiens, suivie de la région de Toronto, autant la banlieue que la ville. Kelowna fait également très bonne figure, suivie de la banlieue et de la ville de Montréal.

Tableau 3
Dix meilleures villes pour la présence entrepreneuriale
Grandes villes

	Note (/33,3)
1 Banlieue de Vancouver (C.-B.)	21,8
1 Ville de Vancouver (C.-B.)	21,8
3 Banlieue de Toronto (Ont.)	20,7
3 Ville de Toronto (Ont.)	20,7
5 Kelowna (C.-B.)	20,2
6 Banlieue de Montréal (Qc)	19,5
6 Ville de Montréal (Qc)	19,5
8 Gatineau (Qc)	18,0
9 Victoria (C.-B.)	17,7
10 Belleville (Ont.)	17,5

3. Les limites des « villes » sont basées sur les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR) de Statistique Canada, qui correspondent aux régions économiques locales plutôt qu'aux frontières municipales. La FCEI subdivise les RMR de Toronto, Montréal, Vancouver, Calgary, Edmonton et Québec en noyaux et banlieues, tandis qu'Ottawa-Gatineau est séparée selon ses composantes ontarienne et québécoise.

Parmi les villes de taille moyenne, c'est Squamish qui arrive en tête de liste, suivie de Collingwood et de Lloydminster. Owen Sound, en Ontario, est cinquième au classement, et Whitehorse prend la septième place. Un groupe hétéroclite de villes de l'ouest (Fort St. John, Swift Current, Salmon Arm, Winkler et Grande Prairie) complète le palmarès.

Tableau 4
Dix meilleures villes pour la présence entrepreneuriale
Villes de taille moyenne

	Note (/33,3)
1 Squamish (C.-B.)	27,9
2 Collingwood (Ont.)	24,4
3 Lloydminster (Alb./Sask.)	23,1
4 Fort St. John (C.-B.)	22,9
5 Owen Sound (Ont.)	21,9
6 Swift Current (Sask.)	21,6
7 Whitehorse (Yn)	21,5
8 Salmon Arm (C.-B.)	20,8
9 Winkler (Man.)	19,7
10 Grande Prairie (Alb.)	19,2

Perspectives entrepreneuriales

Dans la liste des villes où les chefs d'entreprise sont les plus optimistes, le Québec et l'Ontario prédominent. Quatre centres urbains de chacune de ces provinces se retrouvent dans les 10 premières. Une ville du Nouveau-Brunswick (Moncton) et une de la Colombie-Britannique (Kelowna) figurent aussi à ce palmarès.

Tableau 5
Dix meilleures villes pour les perspectives entrepreneuriales
Grandes villes

	Note (/33,3)
1 Trois-Rivières (Qc)	23,6
2 Banlieue de Québec (Qc)	20,8
3 Ville de Québec (Qc)	20,4
4 Sherbrooke (Qc)	20,1
4 Moncton (N.-B.)	20,1
6 Kitchener-Waterloo-Cambridge (Ont.)	19,3
6 Brantford (Ont.)	19,3
8 Windsor (Ont.)	19,0
9 Kelowna (C.-B.)	18,8
9 Guelph (Ont.)	18,8

En ce qui concerne les villes de taille moyenne où les propriétaires d'entreprise sont les plus prospères, six municipalités québécoises figurent dans les dix premières (Val-d'Or, Saint-Georges, Rouyn-Noranda, Rimouski, Victoriaville et Saint-Hyacinthe). Le reste du classement est composé par des villes d'un peu partout au Canada : Leamington (Ontario) – en tête de liste –, Whitehorse (Yukon), Winkler (Manitoba) et Kentville-New Minas (Nouvelle-Écosse).

Tableau 6
Dix meilleures villes pour les perspectives entrepreneuriales
Villes de taille moyenne

	Note (/33,3)
1 Leamington (Ont.)	27,6
2 Val-d'Or (Qc)	26,2
3 Saint-Georges (Qc)	23,6
4 Whitehorse (Yn)	23,0
5 Rouyn-Noranda (Qc)	22,8
5 Rimouski (Qc)	22,8
7 Winkler (Man.)	21,9
8 Victoriaville (Qc)	21,7
9 Kentville-New Minas (N.-É.)	20,8
10 Saint-Hyacinthe (Qc)	20,3

Politiques entrepreneuriales

Bien que les villes des Prairies ne se démarquent pas dans les catégories de la présence ou des perspectives, elles tendent à faire bien meilleure figure sur le plan des politiques. En effet, elles comptent pour six des dix premières grandes villes. Le reste du classement est occupé par deux villes québécoises (Sherbrooke et Gatineau) et deux villes ontariennes (la banlieue de Toronto et Oshawa).

Tableau 7
Dix meilleures villes pour les politiques entrepreneuriales
Grandes villes

	Note (/33,3)
1 Banlieue d'Edmonton (Alb.)	29,8
2 Saskatoon (Sask.)	29,6
3 Regina (Sask.)	29,4
4 Sherbrooke (Qc)	27,6
5 Banlieue de Calgary (Alb.)	27,5
6 Lethbridge (Alb.)	26,6
7 Gatineau (Qc)	26,4
8 Banlieue de Toronto (Ont.)	26,2
9 Oshawa (Ont.)	25,1
10 Winnipeg (Man.)	24,9

Comme les villes québécoises de taille moyenne tendent également à bien s'en sortir sur le plan des politiques entrepreneuriales, il n'est pas surprenant d'en voir cinq dans les dix meilleures : Thetford Mines, Victoriaville, Saint-Georges, Rivière-du-Loup et Shawinigan. Des villes de l'Ouest du pays (Okotoks, Camrose, Grande Prairie et Brooks) et une ville du Nord (Whitehorse) viennent compléter le classement.

Tableau 8
Dix meilleures villes pour les politiques entrepreneuriales
Villes de taille moyenne

	Note (/33,3)
1 Thetford Mines (Qc)	30,9
2 Okotoks (Alb.)	30,8
3 Victoriaville (Qc)	30,7
3 Saint-Georges (Qc)	30,7
5 Whitehorse (Yn)	30,5
6 Camrose (Alb.)	30,3
7 Grande Prairie (Alb.)	30,2
8 Rivière-du-Loup (Qc)	30,1
8 Brooks (Alb.)	30,1
8 Shawinigan (Qc)	30,1

Toutes les administrations municipales font l'erreur stratégique d'imposer les immeubles commerciaux et industriels à des taux considérablement plus élevés que les propriétés résidentielles⁴. Les taux des immeubles commerciaux représentent couramment le double de celui des immeubles résidentiels de valeur équivalente, mais ils varient grandement d'une ville à l'autre du pays, même entre municipalités voisines.

4. L'impôt foncier représente une charge importante pour les entreprises, mais il est difficile de comparer les taux par mille, c'est-à-dire le taux d'imposition par tranche de 1 000 \$ de la valeur d'une propriété, entre les provinces et territoires. Les niveaux de services publics demandés par les résidents, les valeurs des propriétés sous-jacentes et les accords financiers avec l'administration provinciale concernée, qui diffèrent tous d'une province ou d'un territoire à l'autre, sont autant de facteurs qui influent sur les taux fixés par les municipalités chaque année. Pour pouvoir comparer les conditions d'impôt foncier, nous utilisons l'indicateur de *fardeau fiscal relatif* (ratio du taux d'impôt foncier commercial et du taux d'impôt foncier résidentiel) qui mesure l'équité fiscale dans chaque ville.

Le ratio d'impôt commercial/résidentiel est souvent plus élevé dans les grandes villes, mais plus faible dans les banlieues proches. Par exemple, les taux d'imposition des immeubles commerciaux à Calgary et à Montréal sont entre 4,1 et 4,5 fois supérieurs à ceux des immeubles résidentiels, contre 2,2 et 3,1 fois dans les villes environnantes, respectivement. Le déséquilibre fiscal est presque aussi prononcé à Vancouver, où ce ratio est de 4,0 fois plus élevés dans la métropole, contre 3,6 fois dans les banlieues.

Les taxes municipales ne sont pas la seule forme d'impôt foncier. La plupart des provinces et territoires imposent également leur propre impôt foncier, habituellement destiné au financement de l'éducation. Tout comme pour les taxes municipales, ces taux varient grandement d'une province à l'autre : ils sont rigoureusement à parité au Québec et presque à parité en Nouvelle-Écosse. Dans de nombreuses villes ontariennes, le ratio commercial/résidentiel s'élève inexplicablement à 7,9.

D'une manière générale, mais à des degrés divers, les politiques gouvernementales locales sur l'impôt foncier presque partout au pays sont telles qu'une bonne partie des services à la population sont financés par les propriétaires d'immeubles commerciaux. Non seulement ce problème entraîne des inefficacités et une surabondance de services municipaux, mais il freine aussi la création d'entreprises et leur croissance.

En plus de l'impôt, les politiques réglementaires locales ont une forte incidence sur l'exploitation au jour le jour des entreprises. Les règlements et leurs effets sont difficiles à quantifier, mais cela ne devrait pas empêcher les gouvernements de dresser le bilan de la situation. Parmi les avancées de ces quelque dix dernières années, notons l'adoption par plusieurs villes de PerLE, un système national qui regroupe tous les avis sur les exigences réglementaires de base fédérale, provinciale et municipale. Les nouvelles entreprises peuvent ainsi se renseigner sur toutes les démarches et approbations réglementaires nécessaires dans un seul et même site.

Les autres formes d'allégement réglementaire ou de soutien connexe sont plus difficiles à quantifier, et bien que le présent rapport n'en fasse pas état, elles constituent tout de même un bon pas en avant. Les propriétaires d'entreprise appuient l'adoption du numéro d'enregistrement unique pour les entreprises par les administrations municipales, car cela leur permet d'utiliser le même numéro qu'auprès du gouvernement fédéral et des organismes provinciaux. En outre, en se dotant de normes de service et en améliorant celles déjà en place, les administrations municipales peuvent contribuer à réduire les délais et les coûts d'obtention de permis et d'approbations.

Annexe A

Composantes de l'indice entrepreneurial de la FCEI

Tous ces concepts théoriques fournissent une longue liste de paramètres potentiels pour mesurer le quotient entrepreneurial des villes dans tout le Canada. Cependant, en pratique, relativement peu de ceux qui sont disponibles sont clairs, uniformes et actualisés régulièrement. Toutefois, même en présence de données limitées, il existe certainement de nombreux moyens de mesurer le niveau d'entrepreneuriat d'une communauté.

Le classement utilisé dans *Les collectivités entrepreneuriales* vise à évaluer dans quelle mesure les collectivités ont favorisé le démarrage, la croissance et la prospérité des entrepreneurs et des PME. En plus d'avoir recours à diverses données de Statistique Canada, on tient compte dans ce rapport des perspectives des propriétaires de PME exprimées dans des sondages exclusifs de la FCEI. La plupart des données pour les indicateurs qui suivent sont recueillies par Statistique Canada auprès des RMR/AR (population d'environ 20 000 habitants et plus). Si des données sont absentes ou ont été supprimées, on utilise les moyennes provinciales. Lorsque c'était possible, davantage de données sur les banlieues et les noyaux urbains ont été incluses pour Toronto, Montréal, Vancouver, Calgary, Edmonton, Québec et Ottawa-Gatineau.

Comme indiqué au début du présent rapport, 13 indicateurs ont été utilisés dans cette étude pour évaluer l'environnement entrepreneurial d'une collectivité. Ces indicateurs sont regroupés dans trois domaines spécifiques : la présence, les perspectives et les politiques. Chacun de ces trois concepts importants s'appuie sur de multiples séries de données pour parvenir à une note objective. À des fins de comparaison, chaque variable est normalisée sur une échelle numérique de 0 à 100. La ville qui a le point de données le plus élevé reçoit une note de 100, et celle qui a l'indicateur le plus faible se voit attribuer un zéro. On donne ensuite aux données de toutes les autres villes une valeur proportionnelle dans cette fourchette de 0 à 100, puis on calcule la moyenne de ces notes et on la pondère dans les trois catégories principales pour arriver à une note totale sur 100.

Présence

Augmentation des établissements commerciaux

C'est le taux de variation du nombre d'établissements commerciaux ayant des employés observé de juin 2017 à juin 2018 qui donne l'aperçu le plus récent de l'augmentation du nombre d'établissements. Une croissance nette plus élevée des établissements commerciaux suggère qu'une collectivité a une plus grande capacité d'attirer de nouveaux entrepreneurs ou des entrepreneurs expérimentés. *Source : Statistique Canada, Structure des industries canadiennes (les mesures extrêmes sont confinées entre le 97^e et le 3^e percentile).*

Établissements commerciaux par habitant

Outre la croissance des établissements commerciaux, il est important d'évaluer le niveau d'entrepreneuriat par rapport à la taille de la population d'une collectivité. Un nombre élevé d'établissements commerciaux par habitant dans une collectivité tend à indiquer une grande proportion de chefs d'entreprise et d'occasions d'affaires, une forte concurrence et la perspective d'une croissance supérieure de l'emploi. *Sources : Statistique Canada, Structure des industries canadiennes et Recensement de 2016 (les mesures extrêmes sont confinées entre le 97^e et le 3^e percentile).*

Travail autonome en pourcentage de l'emploi total

La proportion de travailleurs autonomes est un autre indice de la vitalité de l'entrepreneuriat. Un pourcentage plus élevé de travailleurs autonomes dans une collectivité révèle une plus grande disposition à y démarrer une entreprise compte tenu de l'environnement qui y prévaut. Ces données ne sont mises à jour que tous les cinq ans, suivant le cycle du recensement. *Source : Statistique Canada, Recensement de 2016 (les mesures extrêmes sont confinées entre le 97^e et le 3^e percentile).*

Entreprises du secteur de l'information et de la culture

L'information est un élément clé du processus entrepreneurial. Souvent, les entrepreneurs qui réussissent s'inspirent des idées et des procédés

d'un secteur pour les appliquer à un autre. Même s'il n'existe pas de véritable façon de mesurer objectivement les flux d'information, nous pensons qu'une méthode raisonnable consiste à mesurer la présence relative des entreprises dans le secteur de l'information et de la culture – qui englobe les médias et l'édition – la théorie étant que plus la proportion d'établissements commerciaux de ce secteur est grande par rapport au total de tous les établissements commerciaux, plus les gens ont tendance à échanger de l'information. Les données comprennent les établissements ayant des employés et ceux dont la taille est indéterminée.

Source : Statistique Canada, juin 2018, Structure des industries canadiennes, code SCIAN 51 (les mesures extrêmes sont confinées entre le 97^e et le 3^e percentile).

Jeunes propriétaires d'entreprise

Pour réussir en affaires, il faut souvent de l'expérience et du capital, ce qui explique pourquoi les propriétaires d'entreprise tendent à être plus âgés que la moyenne de la population. Toutefois, la présence d'un plus grand nombre de jeunes entrepreneurs dans une région plutôt qu'une autre peut signifier que les possibilités de se lancer en affaires et les mesures incitatives y sont meilleures. Par conséquent, cela se traduit par une culture entrepreneuriale plus forte. Cet indicateur correspond à la proportion de travailleurs autonomes (constitués en société ou non) âgés de 15 à 34 ans, exprimée en pourcentage du total des travailleurs autonomes. *Source : Statistique Canada, Recensement de 2016 (les mesures extrêmes sont confinées entre le 97^e et le 3^e percentile).*

Perspectives

Prévision du rendement des entreprises

Les données sur la confiance des PME nous éclairent sur les prévisions que les propriétaires de PME établissent sur leur rendement de l'année à venir, à partir de la demande prévisible des clients et de la situation économique locale. Plus le niveau de confiance des PME est élevé, plus une municipalité a réussi à créer des conditions propices à leur croissance. *Source : FCEI, sondage Les perspectives de votre entreprise, résultats globaux, janvier 2017*

à septembre 2018 (Baromètre des affaires^{MD}). Les mesures extrêmes sont confinées entre le 75^e et le 25^e percentile.

Attentes relatives à l'embauche d'employés à temps plein

Si une entreprise a besoin de travailleurs permanents, elle montre des signes de croissance à long terme. Le fait qu'un plus grand pourcentage d'entreprises prévoit embaucher davantage de travailleurs à temps plein dans les trois ou quatre prochains mois est une autre indication qu'une collectivité est dans une situation propice à la croissance. *Source : FCEI, sondage Les perspectives de votre entreprise, résultats cumulatifs, janvier 2017 à septembre 2018 (pourcentage des répondants qui comptent embaucher à temps plein dans les trois ou quatre prochains mois). Les mesures extrêmes sont confinées entre le 75^e et le 25^e percentile.*

État général de l'entreprise

Le rendement d'une entreprise peut être attribué au milieu favorable dans lequel elle évolue. Les collectivités présentant un pourcentage plus élevé de propriétaires de PME en bonne posture réussissent mieux à créer un environnement favorable aux entreprises. *Source : FCEI, sondage Les perspectives de votre entreprise, janvier 2017 à septembre 2018, résultats globaux (pourcentage des répondants qui estiment que la situation générale de leur entreprise est bonne). Les mesures extrêmes sont confinées entre le 75^e et le 25^e percentile.*

Permis de construction d'établissements commerciaux, industriels et institutionnels

Le nombre de permis de construction accordés par rapport au nombre d'établissements commerciaux est un indicateur du nombre de nouveaux projets de construction par entreprise existante. Plus le nombre de permis de construction par entreprise est élevé, plus la municipalité réussit à attirer des investissements commerciaux. *Sources : Statistique Canada, Division de l'investissement, des sciences et de la technologie, juin 2017 à mai 2018, totalisation personnalisée, et Structure des industries canadiennes, juin 2018 (les mesures extrêmes sont confinées entre le 97^e et le 3^e percentile).*

Revenus des travailleurs autonomes

Les revenus des travailleurs autonomes constituent un indice de la santé, du bien-être et de la durabilité relatifs des entreprises indépendantes d'une collectivité. Cette mesure est calculée selon le revenu d'emploi annuel médian des travailleurs autonomes qui sont des employeurs constitués en société. Si les revenus de dividendes ne sont pas pris en compte dans cet indice, ils demeurent un facteur négligeable étant donné que les placements ne représentent une source courante de revenus que dans la tranche de 20 % des propriétaires d'entreprise, environ. *Source : Statistique Canada, Recensement de 2016 (les mesures extrêmes sont confinées entre le 97^e et le 3^e percentile).*

Politiques

Fardeau de l'impôt foncier municipal

Le fardeau fiscal est, selon les propriétaires de PME, le principal enjeu municipal du fait qu'il gruge leurs bénéfices et, par voie de conséquence, entrave la croissance de leur entreprise. L'impôt foncier, municipal ou provincial, est l'un des types d'impôt les plus coûteux pour les PME. Le taux d'impôt foncier municipal comprend une composante correspondant à un pourcentage de l'évaluation municipale. Dans certains cas, il a fallu faire des estimations pour tenir compte de certaines taxes, dont la taxe d'occupation (valeur locative). Le ratio d'impôt est le taux d'impôt foncier commercial divisé par le taux d'impôt foncier résidentiel au sein de la collectivité. Un ratio faible est le signe d'une répartition plus équitable de la charge fiscale entre les contribuables. Pour calculer la note globale des politiques entrepreneuriales, la pondération de cette variable équivaut au double des deux autres variables ci-dessous parce qu'elle représente généralement la plus grande partie de l'impôt foncier dans toutes les villes. *Source : Administrations municipales (d'après les taux d'imposition de 2018).*

Ratio d'impôt foncier provincial

L'autre forme d'impôt foncier, c'est l'impôt foncier provincial. Aussi appelé « taxe scolaire » dans certaines provinces, il s'agit essentiellement d'un impôt correspondant à un pourcentage de la valeur

imposable d'une propriété. Cet indicateur ne mesure pas le fardeau de l'impôt foncier provincial, mais plutôt la charge fiscale relative des propriétaires d'immeubles commerciaux par rapport à celle des propriétaires d'immeubles résidentiels. Toutes les provinces et tous les territoires, sauf Terre-Neuve-et-Labrador, perçoivent leur propre impôt foncier. Certaines provinces, comme le Québec, appliquent le même taux d'imposition aux deux catégories de contribuables, mais dans la plupart d'entre elles, le taux est beaucoup plus élevé pour les immeubles commerciaux que pour les immeubles résidentiels. Notre indicateur donne la note maximale dans les deux cas, c'est-à-dire lorsque l'impôt est nul (Terre-Neuve-et-Labrador) et, dans le cas du Québec, quand le fardeau est divisé également entre les deux catégories de contribuables. Le ratio d'impôt provincial est le taux d'impôt foncier commercial divisé par le taux d'impôt foncier résidentiel au sein de la collectivité. Un ratio de 1 indique une répartition parfaitement équitable de la charge fiscale provinciale entre les contribuables. *Sources : Commissions scolaires, administrations municipales et gouvernements provinciaux (d'après les taux d'imposition de 2018).*

PerLE

PerLE est une source d'information en ligne sur les permis et les licences qui peuvent être requis pour démarrer et développer une entreprise. En utilisant davantage PerLE, les PME ont plus de chances de réussir, car elles reçoivent la bonne information. PerLE peut encore s'améliorer pour mieux servir les PME. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une solution parfaite pour toutes les entreprises, ce peut être un bon point de départ pour celles qui veulent démarrer un projet. Les collectivités reçoivent des notes partielles si elles ne sont pas encore inscrites auprès de PerLE et si une partie seulement des municipalités qui les composent le sont. On leur attribue des notes complètes si elles y sont inscrites en totalité. *Source : Site Web de PerLE, www.bizpal.ca/fr.*

Tableau 9

Indice entrepreneurial des villes : classement général de 2018

	Présence 0-33,3	Perspective 0-33,3	Politique 0-33,3	Note 0-100		Présence 0-33,3	Perspective 0-33,3	Politique 0-33,3	Note 0-100
1 Whitehorse (Yn)	21,5	23,0	30,5	75,0	66 Ottawa (Ont.)	16,8	14,7	22,9	54,4
2 Winkler (Man.)	19,7	21,9	28,1	69,7	66 Victoria (C.-B.)	17,7	18,6	18,1	54,4
3 Victoriaville (Qc)	15,9	21,7	30,7	68,3	68 Ville de Toronto (Ont.)	20,7	13,5	20,1	54,3
4 Rimouski (Qc)	15,4	22,8	29,4	67,6	69 Ville de Québec (Qc)	13,8	20,4	20,0	54,2
5 Rivière-du-Loup (Qc)	17,8	19,3	30,1	67,2	70 Charlottetown (Î.-P.-É.)	13,4	20,0	20,7	54,1
6 Collingwood (Ont.)	24,4	16,7	25,9	67,0	71 Kentville-New Minas (N.-É.)	12,9	20,8	20,3	54,0
6 Grande Prairie (Alb.)	19,2	17,6	30,2	67,0	72 Duncan (C.-B.)	14,8	14,4	24,7	53,9
8 Saint-Georges (Qc)	12,6	23,6	30,7	66,9	73 Guelph (Ont.)	12,1	18,8	22,9	53,8
9 Val-d'Or (Qc)	14,4	26,2	24,8	65,4	74 Nanaimo (C.-B.)	15,8	15,0	22,9	53,7
10 Squamish (C.-B.)	27,9	15,0	22,1	65,0	74 London (Ont.)	13,5	17,7	22,5	53,7
11 Yellowknife (T. N.-O.)	19,0	17,6	28,2	64,8	76 Brantford (Ont.)	11,2	19,3	23,1	53,6
12 Saint-Hyacinthe (Qc)	16,6	20,3	27,8	64,7	77 Stratford (Ont.)	13,0	18,0	22,3	53,3
12 Salmon Arm (C.-B.)	20,8	20,2	23,7	64,7	77 Hamilton (Ont.)	14,1	15,3	23,9	53,3
14 Lloydminster (Alb./Sask.)	23,1	11,6	29,7	64,4	79 Carleton Place (Ont.)	11,0	18,9	23,2	53,1
15 Fort St. John (C.-B.)	22,9	16,9	24,1	63,9	80 Prince Albert (Sask.)	14,5	14,7	23,6	52,8
16 Kelowna (C.-B.)	20,2	18,8	24,5	63,5	81 Port Alberni (C.-B.)	12,2	12,4	28,0	52,6
17 Centre Wellington (Ont.)	17,0	20,2	25,3	62,5	82 Prince George (C.-B.)	12,5	13,6	26,4	52,5
18 Drummondville (Qc)	14,0	19,9	28,1	62,0	82 Ville d'Edmonton (Alb.)	13,6	14,7	24,2	52,5
19 Sherbrooke (Qc)	14,2	20,1	27,6	61,9	84 Abbotsford-Mission (C.-B.)	16,6	14,9	20,8	52,3
20 Trois-Rivières (Qc)	12,8	23,6	24,8	61,2	85 Yorkton (Sask.)	18,1	9,4	24,7	52,2
21 Baie-Comeau (Qc)	15,3	18,7	27,0	61,0	85 Moose Jaw (Sask.)	13,6	12,3	26,3	52,2
22 Banlieue de Montréal (Qc)	19,5	18,1	23,3	60,9	87 Windsor (Ont.)	10,7	19,0	22,1	51,8
23 Brandon (Man.)	15,0	17,7	28,1	60,8	88 Saint John (N.-B.)	10,2	18,2	23,3	51,7
24 Rouyn-Noranda (Qc)	15,9	22,8	21,7	60,4	89 New Glasgow (N.-É.)	14,3	12,0	25,3	51,6
25 Joliette (Qc)	15,4	16,3	28,1	59,8	89 Oshawa (Ont.)	13,3	13,2	25,1	51,6
26 Leamington (Ont.)	9,5	27,6	22,5	59,6	91 Cranbrook (C.-B.)	17,0	9,4	25,0	51,4
26 Penticton (C.-B.)	15,6	15,9	28,1	59,6	92 Lethbridge (Alb.)	15,1	9,6	26,6	51,3
28 Gatineau (Qc)	18,0	15,1	26,4	59,5	93 Midland (Ont.)	10,8	14,2	25,9	50,9
29 Okotoks (Alb.)	18,2	10,4	30,8	59,4	93 Timmins (Ont.)	11,4	17,5	22,0	50,9
30 Swift Current (Sask.)	21,6	15,0	22,7	59,3	93 St. John's et N.-E. Avalon (T.-N.-L.)	12,5	17,5	20,9	50,9
30 Fort McMurray (Alb.)	15,0	16,2	28,1	59,3	96 Brockville (Ont.)	16,6	11,8	22,4	50,8
32 Thetford Mines (Qc)	12,5	15,8	30,9	59,2	97 Truro (N.-É.)	12,4	13,1	25,1	50,6
33 Banlieue de Toronto (Ont.)	20,7	12,1	26,2	59,0	98 Halifax (N.-É.)	13,7	14,9	21,9	50,5
34 Chilliwack (C.-B.)	15,5	18,3	24,9	58,7	99 Fredericton (N.-B.)	14,7	14,3	21,4	50,4
35 Saskatoon (Sask.)	15,9	13,1	29,6	58,6	100 Quesnel (C.-B.)	15,0	10,9	24,2	50,1
36 Brooks (Alb.)	17,8	10,4	30,1	58,3	101 Saguenay (Qc)	10,0	16,1	23,9	50,0
37 Regina (Sask.)	13,7	15,0	29,4	58,1	101 St. Catharines-Niagara (Ont.)	13,1	13,2	23,7	50,0
38 Kamloops (C.-B.)	13,1	20,1	24,8	58,0	103 Corner Brook (T.-N.-L.)	14,5	15,4	20,0	49,9
39 Grand Falls-Windsor (T.-N.-L.)	16,1	14,7	26,8	57,6	103 Sudbury (Ont.)	10,8	16,7	22,4	49,9
40 Kitchener-Cambridge-Waterloo (Ont.)	15,9	19,3	22,4	57,6	105 Kawartha Lakes (Ont.)	14,0	13,0	22,0	49,0
41 Alma (Qc)	12,7	17,6	26,9	57,2	105 Wasaga Beach (Ont.)	13,7	13,5	21,8	49,0
42 Granby (Qc)	15,4	19,4	22,3	57,1	107 Woodstock (Ont.)	9,6	16,7	22,6	48,9
43 Banlieue d'Edmonton (Alb.)	13,6	13,6	29,8	57,0	108 Kingston (Ont.)	14,6	12,0	22,2	48,8
44 Campbell River (C.-B.)	14,5	17,2	25,2	56,9	109 Sept-Îles (Qc)	11,7	15,9	21,0	48,6
44 Ville de Montréal (Qc)	19,5	17,4	20,0	56,9	109 Barrie (Ont.)	12,8	14,9	20,9	48,6
46 Summerside (Î.-P.-É.)	11,0	17,2	28,5	56,7	109 Norfolk (Ont.)	15,1	9,8	23,7	48,6
47 Banlieue de Vancouver (C.-B.)	21,8	17,3	17,5	56,6	112 Sarnia (Ont.)	10,6	13,6	24,0	48,2
48 Belleville (Ont.)	17,5	16,6	22,4	56,5	113 Ville de Calgary (Alb.)	15,9	12,8	19,2	47,9
49 Shawinigan (Qc)	10,8	15,5	30,1	56,4	114 Sorel-Tracy (Qc)	8,3	13,0	26,4	47,7
49 Salaberry-de-Valleyfield (Qc)	10,9	18,7	26,8	56,4	115 North Bay (Ont.)	15,7	13,1	18,7	47,5
51 Cobourg (Ont.)	16,6	15,1	24,5	56,2	116 Sault Ste. Marie (Ont.)	11,2	14,4	21,4	47,0
51 Parksville (C.-B.)	14,7	17,7	23,8	56,2	117 Cap-Breton (N.-É.)	8,9	12,4	25,3	46,6
51 Banlieue de Québec (Qc)	13,8	20,8	21,6	56,2	117 Orillia (Ont.)	8,9	13,6	24,1	46,6
51 Vernon (C.-B.)	16,5	16,3	23,4	56,2	119 Chatham-Kent (Ont.)	10,0	13,2	23,3	46,5
55 Owen Sound (Ont.)	21,9	11,5	22,7	56,1	120 Miramichi (N.-B.)	11,0	12,1	23,1	46,2
56 Ville de Vancouver (C.-B.)	21,8	18,5	15,5	55,8	121 Thunder Bay (Ont.)	9,1	14,9	21,7	45,7
57 Winnipeg (Man.)	13,1	17,7	24,9	55,7	122 Bathurst (N.-B.)	7,9	13,1	23,3	44,3
58 Red Deer (Alb.)	14,8	12,8	27,9	55,5	123 Courtenay (C.-B.)	13,9	11,7	18,5	44,1
58 Banlieue de Calgary (Alb.)	15,9	12,1	27,5	55,5	124 Cornwall (Ont.)	10,8	10,7	18,3	39,8
60 Camrose (Alb.)	16,1	8,9	30,3	55,3	125 Pembroke (Ont.)	9,6	10,0	18,1	37,7
61 Edmundston (N.-B.)	13,2	19,3	22,6	55,1					
62 Moncton (N.-B.)	12,1	20,1	22,7	54,9					
63 Peterborough (Ont.)	11,9	18,5	24,4	54,8					
64 North Battleford (Sask.)	16,7	10,9	27,0	54,6					
64 Medicine Hat (Alb.)	15,7	12,1	26,8	54,6					

La note globale peut différer de la somme des autres valeurs, les résultats ayant été arrondis.

Légende Très fort Assez fort Assez faible Faible

Tableau 10
Données de base, 2018

	Aug. des établissements commerciaux	Établiss. comm. par habitant	Secteur information et culture	Travailleurs autonomes	Travailleurs autonomes de 15 à 34 ans	N ^o de permis de constr.	Revenu médian	Baromètre des affaires ^{MO}	Situation gén. des aff.	Plans d'emb. temps plein	Fardeau de l'impôt foncier municipal	Fardeau de l'impôt foncier provincial	PerLE
	Changement en %	Par 100 habitants	En % des établ. totaux	En % de l'emploi	En % du total de travailleurs autonomes	En % des établ.	En \$, employeurs incorporés	Indice	En % de rép. « bonne »	En % de rép. « oui »	Ratio comm./rés.	Ratio comm./rés.	1= oui
St. John's. et N.-E. Avalon (T.-N.-L.)	-1,6	3,1	1,5	6,8	15,9	12,0	64 876	53,0	29,9	11,1	3,61	-	1
Grand Falls-Windsor (T.-N.-L.)	2,0	3,6	1,6	5,4	17,1	4,8	80 004	53,7	40,7	11,1	2,42	-	1
Corner Brook (T.-N.-L.)	9,7	3,7	1,0	5,1	14,7	10,0	53 919	55,9	31,3	12,5	3,90	-	1
Charlottetown (Î.-P.-É.)	0,3	3,7	1,3	9,8	12,3	5,9	50 101	68,6	58,8	20,0	3,52	1,50	1
Summerside (Î.-P.-É.)	-4,4	3,4	1,2	6,8	14,9	4,6	30 555	80,6	62,5	18,8	1,95	1,50	1
Halifax (N.-É.)	2,4	2,7	1,6	9,1	15,2	5,2	43 214	68,1	43,6	18,4	3,41	1,02	1
Kentville-New Minas (N.-É.)	-8,3	3,3	1,4	12,1	12,9	10,2	33 039	68,9	54,5	23,8	3,73	1,02	1
Truro (N.-É.)	3,4	3,1	1,2	9,6	11,6	4,8	42 562	60,0	49,1	16,4	2,75	1,02	1
New Glasgow (N.-É.)	18,8	3,3	0,9	7,5	14,5	3,8	45 679	61,1	50,0	6,3	2,70	1,02	1
Cap-Breton (N.-É.)	1,7	2,5	1,1	5,6	10,5	3,3	52 485	60,0	34,6	11,1	2,72	1,02	1
Moncton (N.-B.)	1,6	3,0	1,4	7,9	13,9	7,0	53 787	63,6	43,6	30,8	2,80	2,80	1
Saint John (N.-B.)	1,3	2,8	1,3	7,4	13,0	7,8	62 611	62,6	40,7	9,8	2,71	2,71	1
Fredericton (N.-B.)	3,3	3,2	1,7	8,2	14,8	7,6	50 386	58,3	38,5	12,5	3,01	3,01	1
Bathurst (N.-B.)	-2,9	3,0	0,8	6,9	12,3	4,3	53 482	53,6	50,0	7,7	2,71	2,71	1
Miramichi (N.-B.)	-1,4	3,3	1,3	7,1	11,3	4,9	47 613	62,5	30,0	15,0	2,74	2,74	1
Edmundston (N.-B.)	5,4	3,7	0,9	9,9	9,8	12,5	49 163	71,9	37,5	12,5	2,82	2,82	1
Rimouski (Qc)	4,9	3,4	1,4	9,6	14,4	10,8	47 436	75,0	71,4	21,4	1,88	1,00	1
Rivière-du-Loup (Qc)	6,6	3,9	1,7	9,6	11,7	8,2	37 635	67,4	65,1	20,9	1,74	1,00	1
Baie-Comeau (Qc)	-1,4	2,8	1,6	6,5	22,0	8,4	42 285	76,7	46,2	23,1	2,37	1,00	1
Saguenay (Qc)	1,3	2,6	1,0	8,3	15,4	9,1	47 310	53,8	43,8	21,9	3,00	1,00	1
Alma (Qc)	1,1	3,2	1,1	9,2	16,4	8,1	50 118	50,0	53,8	23,1	2,39	1,00	1
Sept-Îles (Qc)	0,4	2,9	1,1	6,6	17,5	2,4	54 729	73,1	41,7	8,3	3,59	1,00	1
Ville de Québec (Qc)	1,9	2,6	1,4	9,6	17,1	4,8	50 105	73,3	62,7	23,3	3,79	1,00	1
Banlieue de Québec (Qc)	1,9	2,6	1,4	9,6	17,1	4,8	50 105	68,5	64,7	26,5	3,46	1,00	1
Saint-Georges (Qc)	-6,9	3,3	1,1	11,4	16,1	13,4	45 158	76,6	71,9	22,6	1,61	1,00	1
Thetford Mines (Qc)	0,6	3,2	0,8	11,4	14,7	3,9	43 102	61,1	52,9	29,4	1,57	1,00	1
Sherbrooke (Qc)	0,5	2,6	1,3	11,7	17,0	7,2	40 171	76,9	56,3	39,1	2,25	1,00	1
Victoriaville (Qc)	0,6	3,3	1,3	11,7	18,0	6,7	48 364	93,8	86,7	46,7	1,62	1,00	1
Trois-Rivières (Qc)	1,0	2,6	1,1	10,1	18,6	13,9	39 799	72,0	64,9	24,6	1,96	1,00	0
Shawinigan (Qc)	-5,6	2,4	0,7	11,0	17,5	1,6	38 599	65,0	44,4	50,0	1,73	1,00	1
Drummondville (Qc)	5,4	3,1	1,0	10,8	16,2	9,9	41 729	60,0	59,1	30,2	2,14	1,00	1
Granby (Qc)	6,8	3,2	1,0	12,3	15,6	9,5	43 212	73,6	66,7	15,6	2,48	1,00	0
Saint-Hyacinthe (Qc)	9,6	3,6	0,9	10,8	16,1	7,8	42 285	67,4	62,5	41,7	2,21	1,00	1
Sorel-Tracy (Qc)	-15,6	2,1	1,0	9,9	13,7	10,0	32 493	41,7	50,0	0,0	2,50	1,00	1
Joliette (Qc)	0,1	3,4	1,4	11,3	16,1	4,9	53 823	55,3	44,4	22,2	2,14	1,00	1
Ville de Montréal (Qc)	3,9	2,8	2,0	11,9	17,7	4,8	43 872	70,8	48,8	25,3	4,47	1,00	1

	Aug. des établissements commerciaux	Établiss. comm. par habitant	Secteur information et culture	Travailleurs autonomes	Travailleurs autonomes de 15 à 34 ans	N ^{bre} de permis de constr.	Revenu médian	Baromètre des affaires ¹⁰	Situation gén. des aff.	Plans d'emb. temps plein	Fardeau de l'impôt foncier municipal	Fardeau de l'impôt foncier provincial	PerLE
	Changement en %	Par 100 habitants	En % des établ. totaux	En % de l'emploi	En % du total de travailleurs autonomes	En % des établ.	En \$, employeurs incorporés	Indice	En % de rép. « bonne »	En % de rép. « oui »	Ratio comm./rés.	Ratio comm./rés.	<i>1 = oui</i>
Banlieue de Montréal (Qc)	3,9	2,8	2,0	11,9	17,7	4,8	43 872	70,4	53,7	25,7	3,13	1,00	1
Salaberry-de-Valleyfield (Qc)	-0,9	2,6	0,9	10,0	16,9	4,1	32 374	77,3	72,7	36,4	2,41	1,00	1
Val-d'Or (Qc)	1,2	3,0	1,7	8,3	16,2	10,4	68 775	65,0	55,6	44,4	1,97	1,00	0
Rouyn-Noranda (Qc)	-2,0	2,8	2,2	7,6	18,9	20,3	46 197	83,3	83,3	17,6	2,59	1,00	0
Cornwall (Ont.)	-0,4	2,2	1,2	7,9	16,5	6,5	49 055	43,8	36,7	6,4	1,94	7,88	0
Gatineau (Qc)	4,0	2,4	1,9	10,4	18,5	1,3	35 869	66,1	55,4	16,9	2,49	1,00	1
Ottawa (Ont.)	4,0	2,4	1,9	10,3	16,0	4,1	52 564	62,0	38,5	16,9	1,87	6,41	1
Carleton Place (Ont.)	0,0	2,4	0,3	12,9	12,3	5,0	47 421	70,0	60,0	20,0	1,80	7,49	1
Brockville (Ont.)	18,2	3,0	1,3	11,3	11,6	5,4	49 585	58,0	38,0	7,8	1,95	7,88	1
Pembroke (Ont.)	-3,2	2,9	1,3	9,3	12,8	5,6	48 006	56,7	23,3	0,0	1,98	7,88	0
Kingston (Ont.)	4,7	2,6	1,7	10,0	13,5	6,9	47 569	54,8	35,6	13,7	1,98	7,88	1
Belleville (Ont.)	23,9	3,2	1,5	9,5	13,9	5,8	49 538	66,5	47,2	15,6	1,95	7,88	1
Cobourg (Ont.)	-4,4	3,5	2,0	12,1	8,4	4,7	51 995	56,8	50,0	15,8	1,52	7,88	1
Peterborough (Ont.)	-6,4	2,5	1,6	11,7	12,7	8,4	49 295	61,6	54,8	17,2	1,54	7,88	1
Kawartha Lakes (Ont.)	6,3	2,5	0,9	14,6	11,6	6,8	44 574	60,7	39,8	14,4	2,05	6,41	1
Centre Wellington (Ont.)	4,2	2,8	1,5	14,9	14,2	12,4	39 757	62,8	52,6	22,1	1,51	5,89	1
Oshawa (Ont.)	3,8	1,9	1,3	9,3	16,1	6,7	44 895	60,3	35,8	17,8	1,45	6,34	1
Ville de Toronto (Ont.)	2,5	3,3	2,0	12,7	17,1	5,2	43 809	64,4	39,1	18,7	2,44	6,41	1
Banlieue de Toronto (Ont.)	2,5	3,3	2,0	12,7	17,1	5,2	43 809	59,2	36,8	19,0	1,35	5,80	1
Hamilton (Ont.)	3,3	2,6	1,4	10,7	15,5	5,0	48 987	62,7	44,5	17,9	2,01	4,98	1
St. Catharines-Niagara (Ont.)	4,1	2,6	1,3	10,6	13,7	5,3	48 145	57,5	39,0	17,5	1,71	6,41	1
Kitchener-Cambridge-Waterloo (Ont.)	6,5	2,8	1,3	9,8	18,5	10,6	47 330	63,7	48,7	19,3	1,95	7,88	1
Brantford (Ont.)	4,1	2,5	1,0	10,0	14,1	6,2	48 926	65,9	49,4	28,9	1,81	7,88	1
Woodstock (Ont.)	-15,5	2,5	1,2	7,2	16,6	11,2	52 121	54,0	41,0	13,3	1,90	7,88	1
Norfolk (Ont.)	8,1	2,8	1,0	13,9	14,0	3,1	43 909	51,2	47,1	12,5	1,69	7,88	1
Guelph (Ont.)	-2,3	2,8	1,3	10,2	16,2	7,8	55 905	63,6	33,3	21,4	1,84	7,11	1
Stratford (Ont.)	-9,3	3,2	1,3	11,9	14,3	11,4	52 175	56,8	46,3	12,6	1,98	7,88	1
London (Ont.)	3,3	2,6	1,2	10,6	16,2	6,7	53 269	62,5	47,0	16,4	1,93	7,88	1
Chatham-Kent (Ont.)	-7,0	2,5	1,1	12,3	12,7	8,9	47 987	54,8	35,5	12,7	1,76	7,88	1
Leamington (Ont.)	-3,4	2,5	0,8	11,5	13,6	12,7	58 756	64,8	58,4	28,9	1,08	7,79	0
Windsor (Ont.)	3,4	2,5	0,8	8,8	15,6	7,0	52 048	63,5	47,2	22,1	2,02	7,88	1
Sarnia (Ont.)	6,1	2,6	1,0	9,1	12,8	3,8	54 213	53,2	41,6	16,0	1,63	7,88	1
Wasaga Beach (Ont.)	0,0	1,7	1,4	13,9	11,4	9,9	38 065	52,8	27,8	22,2	1,25	6,41	0
Owen Sound (Ont.)	23,4	3,7	1,6	12,4	15,5	6,7	42 341	62,2	28,9	13,5	1,88	7,88	1
Collingwood (Ont.)	7,1	4,3	1,8	17,1	13,9	5,1	40 670	63,9	52,9	25,0	1,25	6,41	1
Barrie (Ont.)	0,9	2,7	1,2	11,1	15,5	5,4	42 035	62,2	49,6	20,0	1,43	6,41	0
Orillia (Ont.)	-22,7	2,1	1,1	9,6	13,6	5,6	48 053	46,2	53,8	15,4	1,60	7,88	1
Midland (Ont.)	-5,3	2,3	1,4	11,2	12,5	8,3	43 407	59,4	47,8	13,0	1,25	6,41	1
North Bay (Ont.)	7,4	2,9	1,5	9,7	15,3	5,9	56 150	57,1	24,1	9,6	1,88	6,41	0
Sudbury (Ont.)	1,7	2,5	1,3	7,8	13,8	7,1	58 101	57,4	42,0	11,8	1,98	6,41	1
Timmins (Ont.)	-0,8	2,7	1,4	6,6	15,8	8,8	59 170	57,5	42,1	5,9	2,05	6,41	1
Sault Ste. Marie (Ont.)	1,5	2,3	1,3	7,1	15,2	15,9	49 773	52,9	29,0	9,7	2,18	6,41	1
Thunder Bay (Ont.)	-0,7	2,8	0,9	7,9	15,2	4,6	63 121	59,5	35,1	10,5	2,12	6,41	1

	Aug. des établissements commerciaux	Établiss. comm. par habitant	Secteur information et culture	Travailleurs autonomes	Travailleurs autonomes de 15 à 34 ans	N ^{bre} de permis de constr.	Revenu médian	Baromètre des affaires ¹⁰	Situation gén. des aff.	Plans d'emb. temps plein	Fardeau de l'impôt foncier municipal	Fardeau de l'impôt foncier provincial	PerLE
	Changement en %	Par 100 habitants	En % des établ. totaux	En % de l'emploi	En % du total de travailleurs autonomes	En % des établ.	En \$, employeurs incorporés	Indice	En % de rép. « bonne »	En % de rép. « oui »	Ratio comm./rés.	Ratio comm./rés.	<i>1 = oui</i>
Winnipeg (Man.)	0,3	2,6	1,5	8,5	17,4	5,5	59 225	63,0	40,2	14,8	2,06	3,96	1
Winkler (Man.)	0,0	3,6	1,1	13,7	25,3	10,8	44 904	69,2	63,9	22,2	1,44	3,86	1
Brandon (Man.)	1,3	3,0	1,7	8,2	17,2	6,3	53 688	61,5	48,6	16,7	1,44	3,85	1
Regina (Sask.)	1,0	2,8	1,3	9,3	18,5	4,9	58 872	58,0	41,3	8,8	1,66	1,90	1
Yorkton (Sask.)	6,6	4,0	1,6	10,8	12,0	3,1	32 128	50,0	50,0	0,0	2,61	1,90	1
Moose Jaw (Sask.)	1,4	2,9	1,1	9,5	18,7	4,3	52 782	59,3	37,0	7,4	2,30	1,90	1
Swift Current (Sask.)	-3,0	4,8	1,6	14,1	17,1	3,5	52 021	60,7	33,3	23,1	3,03	1,90	1
Saskatoon (Sask.)	3,0	2,9	1,1	10,5	21,5	6,5	50 439	57,7	32,9	14,3	1,61	1,90	1
North Battleford (Sask.)	2,2	3,9	1,4	10,8	15,0	5,0	54 965	45,0	26,3	5,3	2,14	1,90	1
Prince Albert (Sask.)	6,2	2,9	1,5	8,9	14,7	6,9	65 499	53,0	21,2	12,1	2,83	1,90	1
Medicine Hat (Alb.)	-0,3	3,6	1,1	12,6	16,5	5,6	50 081	57,1	29,5	14,8	2,28	1,55	1
Brooks (Alb.)	-2,2	3,9	1,1	16,0	16,4	3,9	45 534	47,4	42,1	15,8	1,61	1,53	1
Lethbridge (Alb.)	-1,1	3,5	0,9	11,5	19,3	5,6	48 230	52,7	31,7	9,9	2,33	1,45	1
Okotoks (Alb.)	0,1	3,7	1,1	13,0	20,9	4,8	53 676	48,7	24,3	0,0	1,47	1,53	1
Ville de Calgary (Alb.)	0,0	3,5	1,2	11,5	17,9	5,6	52 550	59,0	20,1	12,3	4,10	1,67	1
Banlieue de Calgary (Alb.)	0,0	3,5	1,2	11,5	17,9	5,6	52 550	58,8	13,9	9,6	2,16	1,43	1
Red Deer (Alb.)	0,4	3,5	0,9	9,9	19,9	5,4	53 126	54,9	14,0	16,0	2,07	1,45	1
Camrose (Alb.)	-0,1	4,7	0,9	10,5	15,7	4,1	50 587	31,8	9,4	3,1	1,62	1,35	1
Edmonton (Alb.)	-0,8	3,3	1,0	10,0	18,7	5,5	59 123	55,7	20,7	14,6	2,80	1,53	1
Banlieue d'Edmonton (Alb.)	-0,8	3,3	1,0	10,0	18,7	5,5	59 123	55,4	20,6	10,3	1,70	1,45	1
Lloydminster (Alb./Sask.)	8,8	5,5	1,1	10,4	23,1	2,8	57 115	50,0	14,8	11,1	1,74	1,36	1
Grande Prairie (Alb.)	0,0	5,1	0,8	9,1	30,4	7,3	67 925	56,2	29,1	20,5	1,60	1,49	1
Fort McMurray (Alb.)	2,3	2,6	1,2	5,1	24,9	11,0	81 193	50,0	12,5	0,0	2,08	1,26	1
Cranbrook (C.-B.)	-0,2	4,0	1,4	11,9	14,9	5,0	50 601	47,6	23,8	5,0	2,55	1,95	1
Penticton (C.-B.)	-0,9	3,9	1,1	14,7	9,8	7,0	60 089	58,0	26,8	12,7	1,77	2,50	1
Kelowna (C.-B.)	1,7	3,9	1,5	15,7	15,1	9,6	42 162	71,2	53,2	16,2	2,40	2,90	1
Vernon (C.-B.)	1,8	4,0	0,9	15,4	12,3	4,1	50 170	59,2	48,6	23,7	2,75	2,39	1
Salmon Arm (C.-B.)	1,5	4,7	1,1	18,0	15,1	7,9	49 376	72,1	69,7	15,2	2,77	2,07	1
Kamloops (C.-B.)	0,0	3,6	1,1	10,7	13,4	3,0	54 892	68,3	52,4	22,2	2,54	2,12	1
Chilliwack (C.-B.)	2,7	3,3	0,8	13,8	16,2	5,3	41 272	67,7	62,5	23,8	2,41	2,55	1
Abbotsford-Mission (C.-B.)	3,2	3,4	0,7	13,5	17,8	2,8	46 519	60,9	46,8	22,2	3,17	2,84	1
Ville de Vancouver (C.-B.)	1,6	3,7	2,1	13,6	16,6	5,2	47 004	69,4	48,9	25,0	4,03	4,69	1
Banlieue de Vancouver (C.-B.)	1,6	3,7	2,1	13,6	16,6	5,2	47 004	63,5	47,8	26,5	3,61	3,77	1
Squamish (C.-B.)	11,4	3,9	2,1	16,2	18,6	3,0	41 699	60,0	100,0	20,0	2,71	3,66	1
Victoria (C.-B.)	1,2	3,3	1,6	13,8	14,7	4,7	50 387	68,2	49,7	22,7	3,61	3,28	1
Duncan (C.-B.)	-1,6	3,5	0,7	17,5	12,4	5,6	42 109	55,6	50,0	23,3	2,50	2,34	1
Nanaimo (C.-B.)	2,5	3,4	1,1	14,0	14,7	4,3	45 635	57,7	59,6	19,2	2,84	2,46	1
Parksville (C.-B.)	-5,5	3,2	1,2	20,5	9,1	4,0	42 220	70,5	52,4	30,0	2,61	2,66	1
Port Alberni (C.-B.)	-0,5	3,0	1,0	12,7	13,6	4,0	54 856	54,2	41,7	0,0	1,93	2,00	1
Courtenay (C.-B.)	-2,2	3,4	0,8	15,6	10,2	4,0	33 039	59,7	36,1	20,0	2,92	2,38	0
Campbell River (C.-B.)	0,4	3,9	0,5	13,4	10,5	4,4	31 718	67,7	56,7	23,3	2,47	2,08	1
Quesnel (C.-B.)	2,7	3,8	1,1	12,2	13,4	1,4	50 174	45,5	27,3	18,2	2,88	1,23	1
Prince George (C.-B.)	0,6	3,6	1,0	8,8	15,7	2,1	65 448	45,0	28,9	15,8	2,33	1,68	1

	Aug. des établissements commerciaux	Établiss. comm. par habitant	Secteur information et culture	Travailleurs autonomes	Travailleurs autonomes de 15 à 34 ans	N ^{bre} de permis de constr.	Revenu médian	Baromètre des affaires ^{1,2}	Situation gén. des aff.	Plans d'emb. temps plein	Fardeau de l'impôt foncier municipal	Fardeau de l'impôt foncier provincial	PerLE
	Changement en %	Par 100 habitants	En % des établ. totaux	En % de l'emploi	En % du total de travailleurs autonomes	En % des établ.	En \$, employeurs incorporés	Indice	En % de rép. « bonne »	En % de rép. « oui »	Ratio comm./rés.	Ratio comm./rés.	1 = oui
Fort St. John (C.-B.)	6,8	6,9	0,7	11,6	27,6	1,9	69 133	72,2	33,3	11,1	2,72	1,98	1
Whitehorse (Yn)	2,7	4,5	1,9	11,7	15,3	6,7	60 840	58,3	60,7	32,1	1,65	1,00	1
Yellowknife (T. N.-O.)	-1,0	3,6	2,0	6,4	20,5	8,8	64 901	42,1	47,4	11,1	2,13	1,00	1

Remarques :

- 1) Pour Montréal, Toronto, Vancouver, Calgary, Edmonton et Québec, les données relatives aux RMR pour les démarrages nets d'entreprises, les entreprises par habitant et les travailleurs autonomes ont été appliquées aux noyaux urbains et aux banlieues.
- 2) Les données relatives à la RMR d'Ottawa-Gatineau pour les démarrages nets d'entreprises et les entreprises par habitant ont été prises en compte pour Ottawa et Gatineau.
- 3) Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'une grande région urbaine (appelée noyau urbain). Une RMR doit avoir une population totale d'au moins 100 000 habitants, dont 50 000 ou plus doivent résider dans le noyau urbain. Une AR doit avoir un noyau urbain d'au moins 10 000 habitants. Pour être incluses dans une RMR ou une AR, les autres municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec la région urbaine centrale, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données de recensement sur le lieu de travail. Source : Statistique Canada.
- 4) Pour les collectivités de Terre-Neuve-et-Labrador, il n'y a pas d'impôt foncier provincial.

Annexe B

Qu'est-ce qui rend une ville entrepreneuriale?

Tandis que certains cherchent à percer les secrets de la réussite entrepreneuriale individuelle, d'autres tentent de comprendre les caractéristiques et les moteurs des collectivités en plein essor. D'un côté, les deux réalités ne pourraient être plus différentes. Les entrepreneurs sont des gens autonomes et mobiles, capables de changer leur milieu et le rôle qu'ils y jouent. Les collectivités, elles, *constituent* ce milieu : lignes en pointillé sur une carte, réseaux inanimés ancrés au sol.

De l'autre côté, toutefois, les collectivités ont une personnalité qui est façonnée par l'activité de leurs résidents. Réciproquement, les résidents développent un sentiment d'appartenance et de loyauté, concepts qui dépassent le simple attachement à une résidence⁵. Si on considère également le fait que la plupart des relations d'affaires et des canaux d'information sont locaux, il n'est pas surprenant de constater que la plupart des entrepreneurs créent et exploitent leur entreprise à moins d'une heure de route de chez eux⁶.

Il est également important de souligner que, presque partout, on observe une forme ou une autre d'activité entrepreneuriale. Ce bouillonnement est une force constante au sein des économies locales, à n'importe quel stade du cycle économique. La question est de savoir si les actes entrepreneuriaux sont en quantité suffisante pour transformer l'économie d'un quartier, d'une ville ou d'une région.

La santé et la croissance des collectivités ont une incidence sur les personnes qui y vivent et y travaillent. Les résidents et ceux qui dirigent les

administrations municipales possèdent des biens ayant un lien physique avec leur collectivité. La valeur de ces biens dépend du niveau d'activité économique environnant. Dans les collectivités en plein essor, la valeur des propriétés augmente, l'infrastructure est utilisée de façon plus efficace et les résidents disposent d'un plus grand éventail de possibilités économiques et sociales. En revanche, dans les collectivités en déclin, les gens se retrouvent coincés avec leur patrimoine bâti. Bien qu'il leur soit possible d'aller voir si l'herbe est plus verte ailleurs, ces déplacements se font à un certain coût.

En général, une collectivité doit ses origines à ses caractéristiques géographiques : le climat, un port, un carrefour, la proximité de ressources naturelles. Les gens convergent vers cet endroit pour profiter des possibilités, mais aussi du fait qu'il est plus avantageux de satisfaire leurs besoins collectivement. La première poussée de croissance des collectivités vient généralement de la production de biens à partir des ressources à proximité. En effet, ce sont souvent la production de biens et les économies d'échelle des entreprises qui entraînent l'essor des collectivités. Par la suite, cependant, au fur et à mesure que le secteur des services aux entreprises se développe et se concentre, certaines de ces villes poursuivent leur expansion et deviennent des centres d'affaires régionaux ou nationaux⁷.

La proximité d'autres villes peut jouer un rôle important dans le développement d'une collectivité – surtout dans les centres de petite et moyenne tailles qui peuvent présenter des caractéristiques très différentes selon la distance qui les sépare des grands centres urbains plus intégrés⁸.

Les frontières municipales et les structures gouvernementales sont pertinentes dans la mesure

5. Jane Jacobs, *The Death and Life of Great American Cities*, Random House, 1961.

6. Anna Lee Saxenian, *Regional Advantage: Culture and Competition in Silicon Valley and Route 128*, Harvard University Press, Cambridge, 1994.

7. Duranton & Puga, « From Sectoral to Functional Urban Specialization », *Journal of Urban Economics* vol. 57, n° 2, p. 343-370, 2005.

8. Akihiro Otsuka, « Determinants of New Firm Formation in Japan: A Comparison of the Manufacturing and Service Sectors », *Economics Bulletin*, 2008, vol. 18, n° 4, p. 1-7, 2008.

où elles servent à recueillir et à mesurer les données. Elles sont néanmoins souvent arbitraires ou peu importantes du point de vue du développement économique. Dans certains cas, l'entrepreneuriat est enraciné dans la nature d'un quartier; dans d'autres, il peut découler d'avantages économiques régionaux⁹.

Malgré les innombrables facteurs qui influent sur l'essor des collectivités, il faut avant tout que des entrepreneurs décident d'embaucher du personnel, d'investir ou d'innover. Plus ces gens sont nombreux dans une collectivité, plus la croissance qui s'ensuit est forte. Cela tient au fait que plus le bassin d'entrepreneurs potentiels, nouveaux ou même expérimentés est important, plus leurs occasions sont nombreuses dans la mesure où ils bénéficient de la communauté entrepreneuriale qu'ils nourrissent eux-mêmes¹⁰.

Dans ses études¹¹ des principales villes américaines, Edward Glaeser montre que, parmi les nombreuses variables, notamment la densité de la population et la diversité industrielle, on relève deux causes prédominantes de la croissance : 1) un grand nombre de travailleurs autonomes et 2) la faiblesse des coûts opérationnels pour les entreprises. Il ajoute que les villes sont des carrefours propices à la « pollinisation croisée » d'idées, qui augmentent la probabilité que quelqu'un s'empare d'un concept dans un type d'industrie pour l'appliquer de façon innovatrice à un tout autre contexte. Il résume en disant que les lieux où les gens éduqués ont envie de vivre sont les plus susceptibles de favoriser ce type d'échange d'idées.

Il convient aussi de mentionner les activités éducatives et culturelles, car elles sont couramment utilisées comme véhicule pour investir dans la croissance de la collectivité. Bien qu'il puisse y avoir des liens positifs à court terme, les relations de cause à effet à long terme ne sont pas toujours claires. La solidité des institutions publiques génère-t-elle de « meilleures » villes, ou est-ce la force des collectivités qui génère de « meilleures » institutions?

9. Rosenthal & Strange, « The Geography of Entrepreneurship in the New York Metropolitan Area », *FRNBY Economic Policy Review*, décembre, p. 29-53, 2005.

10. Brad Feld, *Startup Communities: Building an entrepreneurial ecosystem in your city*, Wiley, 2012.

11. Edward Glaeser, *Triumph of the City: How Our Greatest Invention Makes Us Richer, Smarter, Healthier, and Happier*, The Penguin Press, 2010.